

Pour une mobilité
d'avenir



Conseil communal de Lausanne
Mme Thanh-My Tran-Nhu
Présidente
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
1er étage
Case postale 6904
1002 Lausanne

Lausanne, le 8 décembre 2020

Dépôt d'une pétition pour Un soutien fort à une agglomération lausannoise vivante et cyclable


Madame la Présidente,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous remettre en main propre une pétition rassemblant 4'256 signatures confirmant le soutien de la population aux aménagements cyclables réalisés par la Commune de Lausanne suite au déconfinement de ce printemps.

Cette pétition a été lancée au mois de septembre dernier et est ainsi adressée au Conseil communal de Lausanne, en espérant que cela puisse mener à la confirmation de ces aménagements ainsi qu'à leur développement dans le futur.

En vous remerciant de votre disponibilité, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'ATE Vaud


David Raedler, président

Pour PRO VELO Région Lausanne


Julien Meillard, co-président

requête le 8 décembre 2020

ATE et
PRO VELO

OUI à une agglomération lausannoise vivante et cyclable !

Destinataire : Ville de Lausanne

(2157 signatures)

Nous, habitantes et habitants de l'agglomération lausannoise et d'au-delà, soutenons pleinement les démarches entreprises par la Ville de Lausanne pour réaliser rapidement plus d'aménagements cyclables sur son territoire et d'espaces de convivialité dans ses rues.

Si la création d'un réseau cyclable continu et sécurisé est un besoin exprimé de longue date, l'urgence de sa réalisation a été renforcée par la situation sanitaire actuelle qui impose des mesures de distanciation physique. A l'heure de la rentrée scolaire et de la diminution du recours au télétravail, il est impératif de donner plus de place aux vélos sur la chaussée afin de pouvoir accueillir un nombre croissant de cyclistes en toute sécurité. Rappelons que les aménagements cyclables répondent à la volonté des citoyennes et citoyens du Canton qui ont accepté à une majorité de 86 % l'initiative fédérale du 23 septembre 2018 encourageant le développement du vélo.

Nous soutenons également pleinement les permissions données pour agrandir les terrasses et permettre à la population de se réappropriier l'espace public dans le respect des mesures sanitaires.

Alors qu'une faible minorité de réfractaires aux changements s'attaque à ces aménagements à peine créés, nous souhaitons affirmer publiquement notre soutien à ces nouvelles mesures. De nombreuses études démontrent l'effet positif d'une rue rendue agréable pour la mobilité douce sur la fréquentation et les affaires des commerces alentours. N'oublions pas d'ailleurs que les 608 places de parc supprimées récemment ne représentent que le 2,5% des 23 600 places disponibles dans la ville.

Combinées, l'augmentation des aménagements cyclables et la réappropriation de l'espace public, contribuent à une amélioration de la qualité de vie en ville qui bénéficient à toutes et tous.

Nous appelons donc les autorités lausannoises et environnantes à poursuivre sur cette lancée positive et les invitons à :

- Pérenniser les nouveaux aménagements en privilégiant des solutions séparant les cyclistes du trafic motorisé et des piétons.
- Équiper d'autres tronçons, notamment les routes pénétrantes menant au centre-ville et aux lieux de formation en périphérie.
- Communiquer sur les avantages apportés par plus de mobilité douce et de lieux de vie extérieurs accueillants tout en rappelant les alternatives existantes pour le stationnement automobile.

Par cet appel, nous faisons entendre nos voix et signalons que nous sommes nombreuses et nombreux à soutenir l'engagement concret pris par les autorités publiques pour une ville vivante et cyclable.

Pourquoi faut-il agir maintenant ?

Alors qu'une faible minorité de réfractaires aux changements s'attaque à ces aménagements à peine créés, nous souhaitons affirmer publiquement notre soutien à ces nouvelles mesures. De nombreuses études démontrent l'effet positif d'une rue rendue agréable pour la mobilité douce sur la fréquentation et les affaires des commerces alentours.